

BANQUE VIVID - LES CLONES FRAUDULEUX VIVID-MONEY.EU - VIVID-MONEY.LU - VIVID-MONEY.NET - VIVID-MONEY.IO - VIVID-MONEY.ORG - VIVIDMONEY-EPARGNE.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Les sites sont inscrits sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 23/02/2026. Nous avons découvert, non cité le site vivid-money.org (4 jours d'existence à la date de création de cet article)

Nous avons mis une enquête en ligne sur plusieurs de ces sites frauduleux qui proposent des places de parkings !

<https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-vivid-france-online-vivid-fr-online-vivid-money-com-vivid-money-fr-vivid-money-app/>

L'ensemble des enquêtes sur les clones frauduleux de la banque VIVID sont regroupées dans une page centralisatrice :

<https://adcfrance.fr/epargne/banque-vivid-la-page-centralisatrice-des-clones-frauduleux/>

Les sites internet

Le site vividmoney-epargne.com

Il a été créé le 19/02/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vividmoney-epargne.com>

Le site vivid-money.eu

Il a été créé le 12/01/2026. Nous publions le whois :

<https://whois.eurid.eu/en/search/?domain=vivid-money.eu>

Le site vivid-money.org

Il a été créé le 19/02/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vivid-money.org>

Le site vivid-money.net

Il a été créé le 13/11/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vivid-money.net>

Le site vivid-money.lu

Il a été créé le 14/01/2026. Nous publions le whois :

<https://whoisfreaks.com/tools/whois/history/lookup/vivid-money.lu>

Le site vivid-money.io

Il a été créé le 12/01/2026. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/vivid-money.io>

Le site vivid-money.app

Il a été créé le 23/10/2025. Nous publions le whois :

<https://whoisfreaks.com/tools/whois/history/lookup/vivid-money.app>

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément de l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Les informations juridiques

Cette banque est victime d'un nombre de clones très important. Cette série le montre clairement. Nous avons 4 articles sur cette usurpation d'identité !

Le site vivid-money.eu est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 23/02/2026.

Le site vivid-money.app est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 23/02/2026.

Le site vivid-money.net est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 23/02/2026.

Le site vivid-money.io est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 23/02/2026.

Le site vivid-money.lu est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 23/02/2026.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 09 87 29 01 67

Les faux noms

Le site vivid-money.io utilise :

- M. Richard MORENO
- M. Nicholas ou Nicolas TESSON

Les règlements

Le site vivid-money.io utilise :

Un compte luxembourgeois dont l'IBAN est LU36 4080 0000 4635 8593

Un compte luxembourgeois dont l'IBAN est LU66 4080 0000 2888 0884

Un compte luxembourgeois dont l'IBAN est LU73 4080 0000 4667 0267

Un compte luxembourgeois dont l'IBAN est LU91 4080 0000 4607 7176

La société polonaise KLICKL EUROPE POLISH LLC

Il s'agit d'une plate forme numérique.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 80 € aux frais de l'action soit 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous

dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

